

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Passy, lundi 24 juin 2024



DES CHIFFRES IMPRESSIONNANTS

59 classes de CE2/CM1 et CM1/CM2, soit près de 1 500 enfants âgés de 8 ans à 11 ans



Livret distribué à l'ensemble des élèves

Président : Jean-Marc Peillex jean-marc.peillex@ccpmb.fr Contact presse : Elisabeth Amblard 06 47 66 34 80 / communication@ccpmb.fr

LA FORÊT S'INVITE EN CLASSE:

une opération pédagogique auprès des élèves du Pays du Mont-Blanc

Les Communautés de Communes Pays du Mont-Blanc et de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, en partenariat avec l'association Sylv'ACCTES¹, ont mené une opération de sensibilisation à la forêt auprès des élèves du Pays du Mont-Blanc, dans le cadre de la Charte forestière de territoire².

OBJECTIFS: valoriser et faire connaître la forêt grâce à des interventions auprès des classes et à la distribution du livret pédagogique « J'aime ma forêt du Mont-Blanc ».

UNE OPÉRATION PERCUTANTE ET LUDIQUE

Chaque classe a accueilli un intervenant professionnel soit de l'Office National des Forêts, soit du Centre National de la Propriété Forestière, soit des techniciens des Communautés de Communes pour une discussion enrichissante sur la forêt dans tous les aspects : les arbres, les animaux, les métiers, l'évolution de la forêt et ce qui peut la fragiliser.

Le coût de cette opération - conception et impression des livrets - s'est élevé à 10 850 €. Il a été pris en charge par :

- l'association Sylv'ACCTES (3 850 €),
- les Communautés de Communes (5 000 €),
- un mécène local, l'entreprise Grosset-Janin (2 000 €).

Les interventions ont été prises en charge par chaque organisme concerné.

Les retours, très positifs des enseignants et des élèves, devraient confirmer la reconduction de cette opération d'ici 2 ou 3 ans.

¹ Sylv'ACCTES est une association reconnue d'intérêt général qui accompagne et finance des actions forestières vertueuses ayant systématiquement des impacts positifs sur le climat, la biodiversité, les paysages et sur l'adaptation des peuplements forestiers au changement climatique.

² La Charte forestière de territoire monée par les deux Compagne utés de Compagne despuis 2000.

²La Charte forestière de territoire, menée par les deux Communautés de Communes depuis 2009, vise à améliorer l'entretien et la valorisation des forêts, ainsi qu'à sensibiliser la population à leur importance.